

UN MÉPRIS ET UNE DÉFIANCE DE LA DIRECTION INÉGALÉE À CE JOUR !

Début décembre, les salariés d'Experis France ont reçu une carte postale de remerciement de la direction de l'entreprise en la personne de Mr Alain ROUMILHAC.

Sur le fond, cette démarche est positive, bien qu'une simple carte postale ne puisse refléter et valoriser l'investissement des salariés sur une année.



Suivez-nous sur Facebook : #WeAreExperis !

Sur la forme, c'est inacceptable ! En effet, ce courrier avec comme contenu 2 biscuits secs d'un poids total de 10 gr, pour être précis. Les salariés sont offusqués, méprisés, dégoûtés !

Lors du CSE du 16 décembre, nous avons interpellé la direction avec les questions suivantes :

- ⇒ Comment une direction d'entreprise, faisant partie d'un groupe d'envergure internationale, tel que ManPower, peut-elle agir de la sorte envers ses salariés ? Comment une entreprise de renommée internationale peut-elle maltraiter ses salariés, qu'elle nomme « talent », à ce point ?
- ⇒ Comment des responsables de direction, ont-ils pu réaliser une opération visant à remercier les salariés de leurs engagements, sur une année socialement et financièrement difficile pour beaucoup d'entre nous : en leur envoyant 2 biscuits secs en guise de gratification ? Est-ce que la direction se rend compte de ce qu'elle suscite en termes d'indignation, de frustration ?
- ⇒ Comment une direction peut-elle écrire une carte, où elle affirme être consciente des efforts réalisés, de l'engagement des salariés, en les remerciant avec des gâteaux secs ? Est-ce que la direction veut mettre ses salariés au pain sec et à l'eau en guise de bienveillance pour leurs implications ?
- ⇒ Pourquoi la direction n'a-t-elle pas jointe à cet envoi postal, une carte cadeau au lieu de 2 biscuits secs de 10 gr ?

Je tenais à vous remercier chaleureusement pour votre engagement durant cette période.

Je suis conscient des efforts réalisés pour maintenir la continuité de vos missions en présentiel ou à distance.

Grâce à cette mobilisation collective, Experis poursuit sa trajectoire dans la droite lignée de ses valeurs : l'Humain, l'Expertise et l'Innovation.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Alain Roumilhac

Président de ManpowerGroup France - Directeur Général d'Experis France

#WeAreExperis

Réponse de la direction ce jour lors du CSE :

« Le directeur des ressources humaines est surpris que les salariés ne soient pas satisfaits de cet envoi. Des salariés ont fait remonter leurs satisfactions à la DRH et notamment pour remercier la direction. La direction est surprise que le packaging n'ait pas plu à tous... »

La CFDT condamne cette façon de faire de la direction, de cette façon de mépriser l'engagement, l'implication, la prise de risque sanitaire en cette période de pandémie.

Nous condamnons ces agissements réducteurs et dévalorisants que d'envoyer, deux biscuits secs en guise de remerciement de l'implication des salariés.

Nous exigeons que réparation soit faite pour l'ensemble des salariés avant cette fin d'année 2020 et que des excuses soient présentées.


A LA PLACE DES BISCUITS, LA DIRECTION VOUS OFFRE DES CACHOUÈTES POUR 2021, CHICHE ?!

Au mois de décembre, débute, comme chaque année, la mascarade d'une négociation sur les salaires avec la direction.


Lors de cette mise en scène calculée, la direction donne son spectacle ou plutôt sa parade annuelle. En cette période particulière où son égo, d'une dimension plus que vénérable ressort, transpire dans les propos, le son de la voix... bien que l'expérience soit difficile à vous faire partager par écrit, nous vous proposons cet essai succinct ci-dessous :



**Suivez-nous sur Facebook :
#WeAreExperis !**


La direction : « Chers représentants des salariés cette année nous vous proposons 1,5% d'augmentation pour tous les salariés de notre magnifique entreprise !!! » 

Les syndicats : « Chers représentants de la direction, avons-nous compris que tous les salariés auront ces 1,5% d'augmentation ? »


La direction : « bien sûr, chacun à son mérite ! » 

Les syndicats : « 'à la tête du client' vous voulez dire ? »

La direction : « voyons mesdames, messieurs, nous récompensons les salariés de façon impartiale ! »

Les syndicats : « et nos demandes sur l'augmentation des tickets restaurants, des prises en charge des transports en commun et du forfait mobilité ainsi qu'un accord d'intéressement ? » 

La direction : « nous entendons et nous ne manquerons pas de revenir vers vous. »

Les syndicats : « quand, en 2021 ? » 

La direction : « quand le moment sera venu ! »

Les syndicats : « pouvez-vous nous donner toutes vos propositions alors ? »

La direction : « Chers représentants des salariés cette année nous vous proposons 1,5% d'augmentation pour tous les salariés de notre magnifique entreprise !!! » 

CONCLUSION :

Première réunion : la direction met en avant ses propositions d'augmentation pour 2021 ! Entre temps : la CFDT envoie ses demandes (voir dernier tract). Seconde réunion, la direction auto-valide ses propositions pour les augmentations 2021, point à la ligne.

« La CFDT dénonce cette mascarade, qui n'a rien d'une négociation ! Des actions de contestations seront entreprises en 2021, afin de faire valoir le droit au mécontentement grandissant des salarié.e.s ! »